



Typologie des exploitations porcines en Pays de la Loire

En 2010, 1 871 exploitations ont un atelier porcin en Pays de la Loire. Hors petits ateliers porcs (moins de 20 truies et moins de 50 PE¹), les exploitations porcines sont au nombre de 1 611. La production porcine s'est développée sur l'ensemble de la région avec toutefois une présence plus marquée en Mayenne. 47 % des élevages sont orientés exclusivement vers l'engraissement et 43 % sont naisseurs engraisseurs. Le porc est rarement seul sur l'exploitation, il est très souvent associé à d'autres productions, notamment le lait et les grandes cultures. Les exploitations porcines ont de grandes surfaces agricoles, en moyenne 86 ha de SAU. La main d'œuvre est très majoritairement familiale (75 % d'UTA² actifs familiaux). La moitié des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.



Les Pays de la Loire : deuxième région de production porcine

Avec 11 % de la production nationale, les Pays de la Loire sont la 2^e région de production porcine derrière la Bretagne (58 % de la production). La production s'est développée dans la région jusqu'en 2008. Depuis, elle a baissé et s'est établie à 257 000 t en 2012. Dans contexte de marché du porc européen, la compétitivité de la production française est en question face à la dynamique du bassin nord européen.

Plus de 95 % de la production ligérienne est mise en marché par des organisations de producteurs. Les porcs ligériens sont

abattus dans des sites d'abattage régionaux mais aussi en régions limitrophes. Aujourd'hui, de nombreux abattoirs sont en surcapacité et des fermetures probables d'outils se profilent. Une forte activité de charcuterie est également présente dans la région (notamment en Sarthe et Vendée). Avec la diminution du cheptel de truies (effet de la mise aux normes des bâtiments pour le bien-être des truies gestantes), des baisses de production en France et dans l'UE sont à attendre en 2013.



Un élevage sur trois en Mayenne

Exploitations porcines dans les départements des Pays de la Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Exploitations avec petit atelier porc (< 20 truies et < 50 PE¹)						
Nombre d'exploitations	260	57	47	79	36	41
Nombre de truies	131	20	38	44	18	11
Nombre de places d'engraissement	1 179	343	314	189	180	153
Exploitations hors petits ateliers porc (≥ 20 truies ou ≥ 50 PE)						
Nombre d'exploitations	1 611	204	310	538	340	219
dont spécialisées (%)	16 %	26 %	16 %	13 %	9 %	22 %
Nombre de truies	139 766	24 425	27 141	35 936	29 693	22 571
dont chez spécialisées (%)	34 %	50 %	24 %	35 %	23 %	40 %
Nombre de truies par exploitation en ayant	158	197	137	147	153	179
Nombre de truies par exploitation chez les spécialisées	258	288	188	243	290	298
Nombre de places d'engraissement	1 048 716	165 568	187 909	331 664	202 504	161 071
dont chez spécialisées (%)	20 %	30 %	20 %	17 %	11 %	26 %
Nombre de places d'engraissement par exploitation en ayant	714	881	701	653	682	778
Nombre de places d'engraissement par exploitation chez les spécialisées	1 008	1 095	903	950	1 023	997
UTA ² totales sur l'exploitation	3 754	510	716	1 142	787	597
Part des exploitations ayant un exploitant de plus de 50 ans	50 %	58 %	48 %	48 %	51 %	47 %
Part des truies détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	49 %	58 %	52 %	47 %	46 %	46 %
Part des PE détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	50 %	56 %	49 %	48 %	51 %	49 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Traitement SRISE Pays de la Loire

Remarque : les UTA correspondent aux actifs agricoles des exploitations exprimés en unité de travail annuel. Ils ne correspondent pas en totalité à la main d'œuvre dédiée à l'atelier porcin à l'exception des exploitations spécialisées

PE¹ : places d'engraissement

UTA² : Unité de travail annuel, correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an

En 2010, 1 871 exploitations ont des porcs en Pays de la Loire. Elles élèvent près de 140 000 truies et recensent 1 050 000 places d'engraissement (PE). 260 d'entre elles ont un petit atelier porc

(moins de 20 truies et moins de 50 PE) : on y recense 0,1 % des truies et des PE de la région.

Avertissement

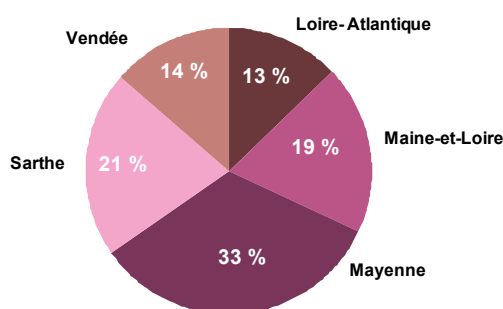
L'analyse qui suit porte sur les 1 611 exploitations hors petits ateliers porc.

Une production porcine bien ancrée sur le territoire ligérien

La production porcine se localise sur l'ensemble de la région avec une présence plus marquée en Mayenne (un tiers des exploitations, 26 % des effectifs de truies et 32 % des PE). Les exploitations porcines sont très peu spécialisées (16 % des exploitations), le porc étant très souvent associé à d'autres productions. Près de la moitié des exploitations ayant des porcs (756 exploitations) ont une activité porcine exclusivement sur l'engraissement (PSE/E³) : 43 %, soit 686 exploitations, sont naisseurs engraisseurs (NE) et seulement 10 % sont naisseurs (N), soit 169 exploitations. De plus en plus d'élevages sont organisés sur plusieurs sites (une raison sociale par site) avec soit une spécialisation des sites par stade physiologique, soit plusieurs sites ayant la même activité, soit une séparation juridique de l'élevage et des cultures.

La Mayenne est le premier département porcin de la région. Les porcs, majoritairement présents dans l'ouest du département, sont très souvent associés à l'élevage bovin lait. Il est effectivement très fréquent de rencontrer des exploitations laitières ayant mis en place des ateliers d'engraissement porcin valorisant la main d'œuvre disponible sur l'exploitation. Les élevages porcins sont majoritairement PSE/E (56 % des élevages), très peu sont naisseurs (6 %). Notons qu'une partie des PSE/E engraisent des porcs à façon pour le compte d'autres éleveurs. La plus forte diversification des exploitations porcines mayennaises (porc associé à d'autres productions) génère des tailles d'élevage plus faibles qu'au niveau régional.

Répartition des exploitations porcines



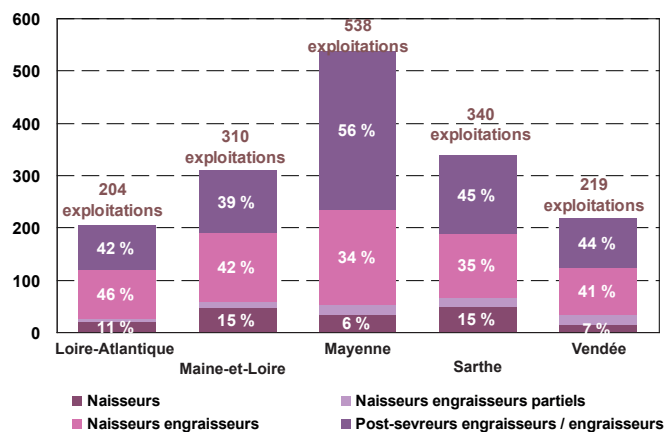
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

La Sarthe est le deuxième département porcin (21 % des truies et 19 % des PE). La production porcine s'y est développée plus tard que dans les autres départements (notamment avec des plans de relance pour valoriser les grandes cultures) et souvent en complément d'autres productions. La proportion d'élevages spécialisés est la plus faible de la région (9 % des élevages) et les élevages sont de plus petite taille. La part de naisseurs est plus

forte (15 % des élevages comme en Maine-et-Loire).

Le Maine-et-Loire recense 19 % des exploitations et des truies et 18 % des PE. 16 % des exploitations sont spécialisées. Comme pour les deux précédents départements, la taille des élevages porcins est plus faible que la moyenne régionale. Seules 39 % des exploitations sont PSE/E.

Les différents systèmes d'élevage porcins



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

La Vendée compte 14 % des exploitations porcines, 16 % des truies et 15 % des PE. Les tailles d'élevage sont plus grandes que la moyenne régionale. La proportion de NE est plus forte (la moitié des élevages) et les exploitations spécialisées sont en plus grand nombre (22 %).

La Loire-Atlantique compte le moins d'exploitations porcines (13 %). Toutefois, les tailles d'élevage sont plus grandes, ainsi 18 % des truies et 16 % des places d'engraissement y sont recensées. Les élevages porcins sont davantage spécialisés que dans le reste de la région (26 % des élevages, la moitié de truies, 30 % des PE) concourant à des tailles d'élevage plus grandes. La population est plus vieillissante dans les élevages porcins de Loire-Atlantique : 58 % des exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans (50 % pour la région).

La production porcine bio en Pays de la Loire (source ORAB*)

- 1,2 % des truies de la région en bio ou conversion
- 30 exploitations ont des truies en bio ou conversion
- 62 exploitations ont des places d'engraissement

ORAB* : Observatoire régional de l'agriculture biologique



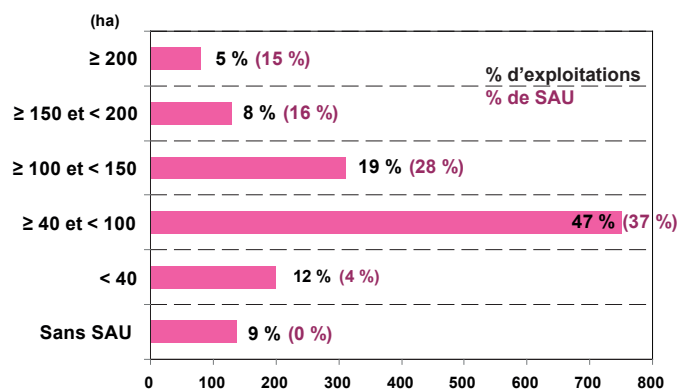
Trois exploitations sur quatre sous forme sociétaire

Des exploitations de grande surface agricole

S'élevant à 86 ha, la SAU moyenne des exploitations porcines ligériennes est supérieure à la SAU moyenne régionale. Cependant, 138 exploitations (9 %) n'ont pas de SAU et concentrent plus d'un cinquième du cheptel truies régional. Il s'agit pour l'essentiel de structures sociétaires (SCEA, SARL, EARL) conduites, dans près d'un cas sur deux, par un dirigeant (ou plusieurs) gérant parallèlement une exploitation produisant des cultures. La notion de «hors sol» appliquée à l'élevage porcin paraît donc peu adaptée aux regards des importantes surfaces de terres comptabilisées dans ces exploitations.

Selon les départements, la SAU moyenne des en ayant varié de 81 ha en Mayenne à 111 ha en Sarthe. Un tiers des exploitations porcines ont plus de 100 ha de SAU.

Répartition des exploitations porcines par classe de SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

72 % des exploitations porcines sous forme sociétaire

Les exploitations porcines sont très largement sociétaires, seules 28 % des exploitations sont individuelles. Le statut sociétaire le plus courant est l'EARL (36 %) puis le GAEC (26 %). En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, la proportion de sociétés grimpe à 78 %.

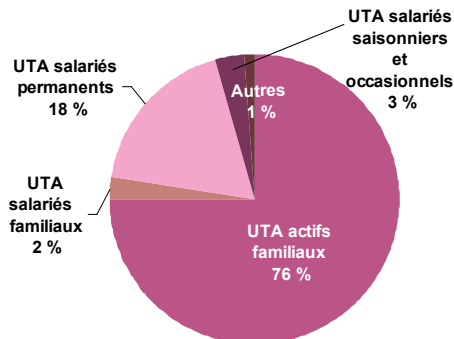
Selon les types d'élevage, les statuts juridiques sont sensiblement différents. Chez les naisseurs, la proportion d'individuels est plus forte (37 %) et les sociétés (autres que GAEC ou EARL) y sont bien représentées (23 %). Ce sont souvent des maternités collectives (SCEA). 80 % des NE sont en société, comme les deux tiers des PSE/E.

Un quart de la main d'œuvre est salariée

2 955 exploitants travaillent en exploitations porcines, lesquelles emploient 3 754 UTA au total (pas spécifiquement sur le porc) soit en moyenne 2,3 UTA par exploitation.

Les trois quarts des UTA sont des actifs non-salariés. Comparativement aux autres filières animales, le poids important du travail salarié est à noter. Les salariés sont plutôt des permanents. En exploitation spécialisée, le nombre d'UTA par exploitation est légèrement inférieur (2,1 UTA).

Répartition des actifs dans les exploitations porcines



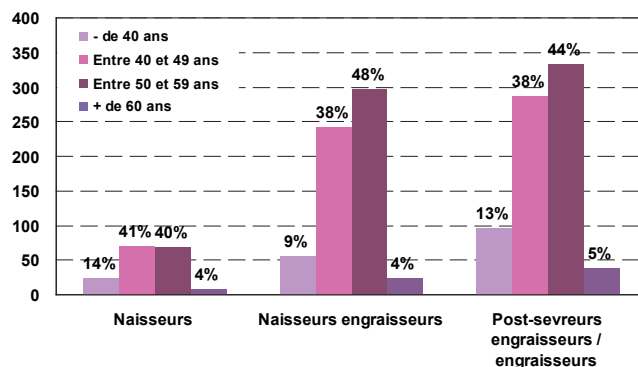
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Chez les naisseurs, l'emploi moyen est de 2,3 UTA. Il est plus élevé chez les NE (2,7 UTA) et moins important chez les PSE/E (2 UTA). Le recours aux salariés est plus systématique chez les naisseurs (36 % des UTA) du fait notamment de la présence de maternités collectives employeuses de salariés. Il est beaucoup moins fréquent chez les PSE/E (16 % des UTA).

408 transmissions dans les 5 ans

L'âge moyen des exploitants (chefs et coexploitants) est de 45 ans.

Répartition des exploitations porcines selon l'exploitant le plus âgé



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

La moitié des exploitations porcines ligériennes seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans. Ces exploitations concentrent la moitié des truies et des PE. Chez les naisseurs, la population est plus jeune, 44 % des exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans. Chez les NE, ce taux s'élève à 52 %. 408 exploitations connaîtront un départ à la retraite dans les 5 ans. Parmi ces départs, 45 % auraient un successeur connu.

Quelques repères chiffrés sur les exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire (toutes productions) (> 25 000 € de PBS, source Agreste RA 2010)

- SAU moyenne = 79 ha
- 2,4 UTA / exploitation
- Age moyen : 46 ans
- 50 % des exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans

Le lien au sol dans les exploitations porc + grandes cultures (porc + GC)

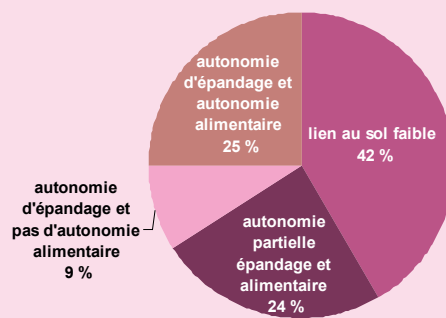
Les surfaces de terres en élevages porcins permettent de produire des grandes cultures pour la vente ou pour la fabrication d'aliments à la ferme (FAF) et de valoriser les effluents d'élevage. Le rapport entre la SAU et la taille du troupeau porcin détermine le degré d'autonomie de l'exploitation pour l'alimentation des animaux et l'épandage des effluents.

- En exploitations porc + GC (422 exploitations sur la région), 58 % des exploitations ont une autonomie au moins partielle au niveau de l'épandage ou au niveau alimentaire. 25 % des élevages ont une autonomie forte

	Lien au sol faible	Autonomie partielle	Autonomie forte
Naisseurs	22 %	16 %	62 %
NE	52 %	32 %	16 %
PSE/E	31 %	38 %	31 %
Ensemble	42 %	33 %	25 %

(Seuils retenus chez les NE : lien au sol faible si < 0,5 ha / truie ; autonomie forte si > 1 ha / truie)

Le lien au sol dans les exploitations porc + grandes cultures



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

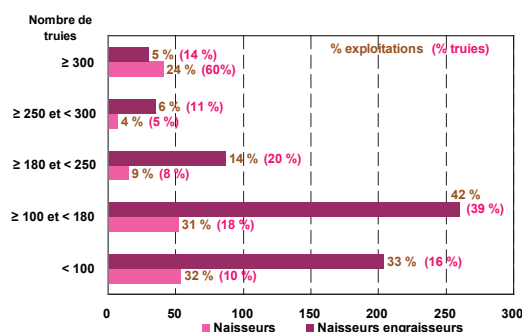


L'activité naisseur engraisseur se développe au détriment de l'engraissement strict

158 truies en moyenne dans les élevages

Sur les 1 611 exploitations porcines, 900 détiennent des truies : 140 000 au total. Le nombre de truies moyen par exploitation s'établit à 158, une dimension d'élevage qui progresse (+ 20 % en 4 ans). Les tailles d'élevage sont du même ordre de grandeur en Allemagne alors qu'elles sont 2 à 3 fois plus élevées au Danemark ou en Hollande, où de très grandes fermes sont présentes. Chez les naisseurs, cette moyenne s'élève à 231 truies alors qu'elle est de 142 truies chez les NE. 70 % des truies sont conduites dans des élevages NE.

Répartition des exploitations selon les classes de truies



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

24 % des exploitations naisseurs ont plus de 300 truies (5 % chez les NE). Ces élevages concentrent 60 % des truies des naisseurs (14 % chez les NE). Au total, 80 élevages détiennent plus de 300 truies dont près d'une vingtaine de maternités collectives. Le nombre de ces dernières s'est accru dans la région. C'est en Loire-Atlantique que les élevages sont les plus grands :

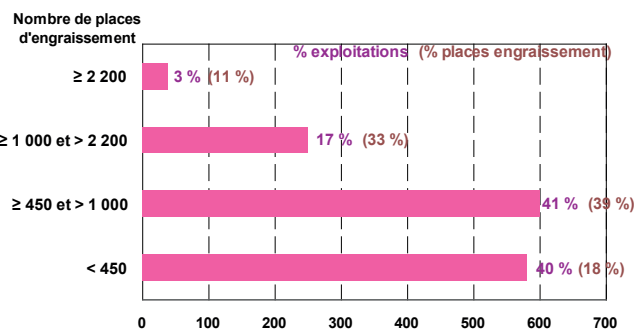
197 truies en moyenne chez les en ayant, 371 truies chez les naisseurs et 161 truies chez les NE.

714 places d'engraissement (PE) en moyenne dans les élevages

Sur les 1 611 exploitations, un peu moins de 1 500 disposent de places d'engraissement : 1 050 000 places au total. Le nombre moyen de PE dépasse les 700 places / exploitation. Les ateliers d'engraissement sont de plus grande taille chez les NE (près de 900 PE) que chez les PSE/E (à peine 600 PE). Dans les exploitations de PSE/E, le porc est très souvent un atelier de diversification de l'exploitation.

Chez les NE, un tiers des élevages ont plus de 1 000 PE (un sur dix chez les PSE/E). Les ateliers NE rassemblent 58 % des PE de la région. Leur production tend à se développer, alors que celle des ateliers d'engraissement régresse.

Répartition des exploitations selon les classes de places d'engraissement



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire



Dans trois exploitations sur quatre, l'atelier porc mobilise moins de 60 % du temps de travail

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Les critères et seuils discriminants établis ont permis de distinguer différents types d'organisation :

- les **exploitations avec un petit atelier porcin** : < 20 truies et < 50 places d'engraissement ;
- les **exploitations multi-ateliers de taille importante (> 1 UTH)** : exploitations majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers employant chacun au moins 1 UTH ;
- les **exploitations avec une dominance de production** : un atelier est dominant quand le temps de travail passé sur ce dernier dépasse 60 % du temps de travail de l'exploitation. Parmi elles, on distingue :
 - ♦ les **exploitations spécialisées** : exploitations où le porc est quasiment la seule production. Les autres ateliers ne

dépassent pas un seuil plancher (« seuil traceur », voir note méthodologique détaillée) ;

- ♦ les **exploitations diversifiées** : le porc est dominant sur l'exploitation en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents ;
- ♦ les **exploitations avec atelier porc non dominant** : le porc n'est pas la production principale en temps de travail. Une ou plusieurs autres productions peuvent être associées, l'une d'elles pouvant s'avérer dominante en temps de travail ;
- les **exploitations sans atelier dominant** : le porc n'est pas la production principale en temps de travail. Il est associé à d'autres productions dont aucune n'est dominante en temps de travail.

1 871 exploitations ayant des porcs

139 897 truies ; 1 049 895 PE

Les "en ayant"

260 exploitations
avec petit atelier porc
< 20 truies et < 50 PE
131 truies ; 1 179 PE

1 611 exploitations hors petits ateliers porc
139 766 truies ; 1 048 716 PE

360 exploitations avec
atelier porc dominant
66 599 truies ; 324 373 PE

532 exploitations sans
atelier dominant
31 667 truies ; 272 234 PE

510 exploitations avec
atelier porc
non dominant
9 811 truies ; 227 947 PE

209 exploitations
multi-ateliers
de taille importante
31 689 truies ; 224 162 PE

252 exploitations
spécialisées
en porc
47 026 truies ;
207 548 PE

108 exploitations
diversifiées
19 573 truies ;
116 825 PE

PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE Pays de la Loire

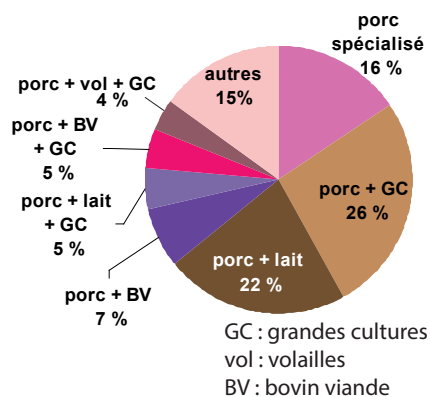
Seules 15 % des exploitations porcines sont spécialisées. L'élevage porcin est très souvent associé à d'autres productions sur l'exploitation. On le retrouve très fréquemment associé à des grandes cultures ou du lait.

Les exploitations sans atelier dominant

532 exploitations (33 % des exploitations porcines) sont classées dans ce type. Aucune des productions de l'exploitation ne domine en temps de travail. Un quart de ces exploitations ont des porcs avec des grandes cultures et 14 % associent en plus des bovins viande. La SAU de ces exploitations est de 83 ha en moyenne dont 56 % en céréales oléo protéagineux (COP) : l'assolement est diversifié avec une présence forte de surfaces fourragères (bovins). L'atelier porcin est de petite taille : 103 truies en moyenne et 574 PE.

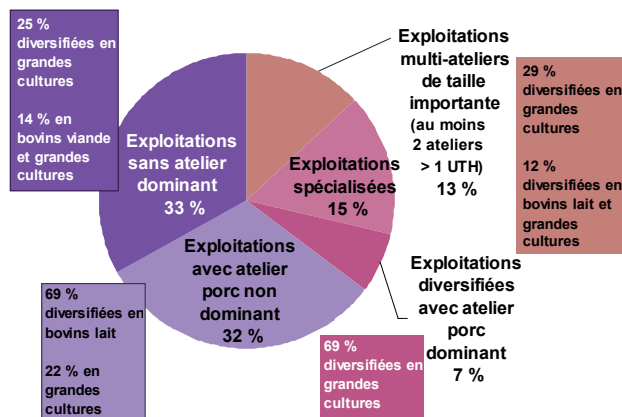
84 % des UTA sont familiales. La moitié des exploitations connaîtront un départ à la retraite dans les 10 ans.

Les exploitations porcines selon leur orientation de production



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Répartition des exploitations porcines selon les différents types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

salariés est très important dans ces exploitations (51 % d'UTA salariées). On retrouve ici une forte proportion de naisseurs, notamment les maternités collectives, et de NE. Seulement 31 % de ces exploitations sont des PSE/E.

La moitié des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 prochaines années.

Les exploitations multi-ateliers

209 exploitations font partie de ce type (13 %). Ce sont de grandes exploitations combinant plusieurs ateliers de taille importante. L'association avec les grandes cultures et le lait est forte. Ces exploitations ont 170 ha de SAU en moyenne avec une présence marquée des COP (63 %). Les tailles d'atelier porcin sont plus grandes que la moyenne : 196 truies, 1115 PE. Les deux tiers des ateliers porcins de ce type sont des NE.

31 % des UTA sont salariées. Ces exploitations seront un peu plus concernées par les départs à la retraite dans les 10 ans : 54 % d'entre elles.

Les exploitations avec atelier porc non dominant

510 exploitations sont dans ce type (32 % des exploitations). L'élevage porcin constitue ici un atelier secondaire de l'exploitation. La grande majorité de ces exploitations sont des exploitations laitières (69 % des cas) et 22 % sont des exploitations céréalnières qui ont très souvent mis en place un atelier d'engraissement de porcs. Les trois quarts des ateliers porcins de ce type sont des PSE/E. Ces exploitations ont en moyenne 96 ha de SAU dont une part très importante en surfaces fourragères (54 %). Les ateliers sont de taille réduite : 75 truies en moyenne et 472 PE. 86 % des UTA sont familiales. La moitié des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Les exploitations spécialisées

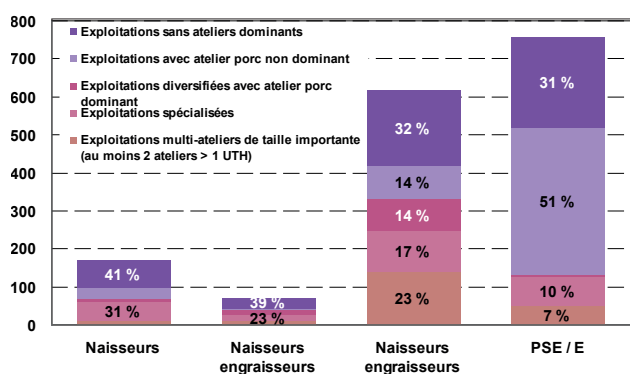
252 exploitations porcines sont spécialisées (15 % des exploitations). Parmi elles, 129 (la moitié) sont dépourvues de SAU. Pour l'autre moitié, la SAU moyenne n'excède pas 24 ha. Ces exploitations spécialisées ont les tailles d'élevage les plus grandes : 258 truies en moyenne et 1008 PE. Le recours aux

Des types d'organisation différents selon les départements

En Mayenne, le porc constitue le plus généralement un atelier secondaire de l'exploitation, souvent un atelier d'engraissement en diversification sur une exploitation laitière. Dans plus de 70 % des exploitations porcines de ce département, l'atelier porc n'est, en effet, pas dominant en terme de temps de travail. La même proportion est constatée en Sarthe. Dans ce département, le porc est associé majoritairement aux grandes cultures mais aussi aux bovins lait ou aux volailles. La proportion d'exploitations multi-ateliers de grande taille y est en revanche plus élevée que chez son voisin mayennais.

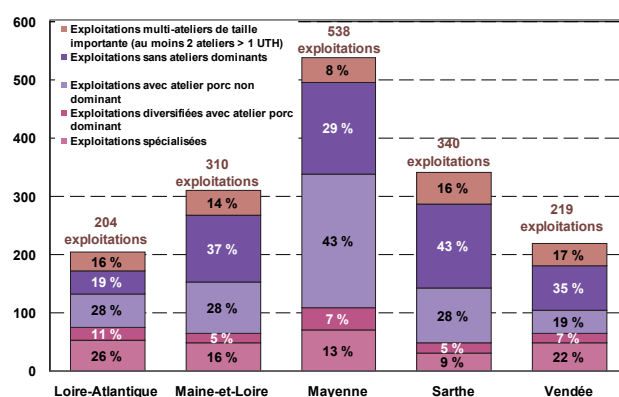
Dans les autres départements, le porc tient une place plus grande au sein de l'exploitation. On y dénombre davantage d'exploitations où le porc est dominant en temps de travail, et d'exploitations multi-ateliers où le porc est un des ateliers principaux. L'association du porc avec des bovins viande est plus fréquente en Maine-et-Loire et Vendée.

Les types d'organisation des différents systèmes d'élevage porcins



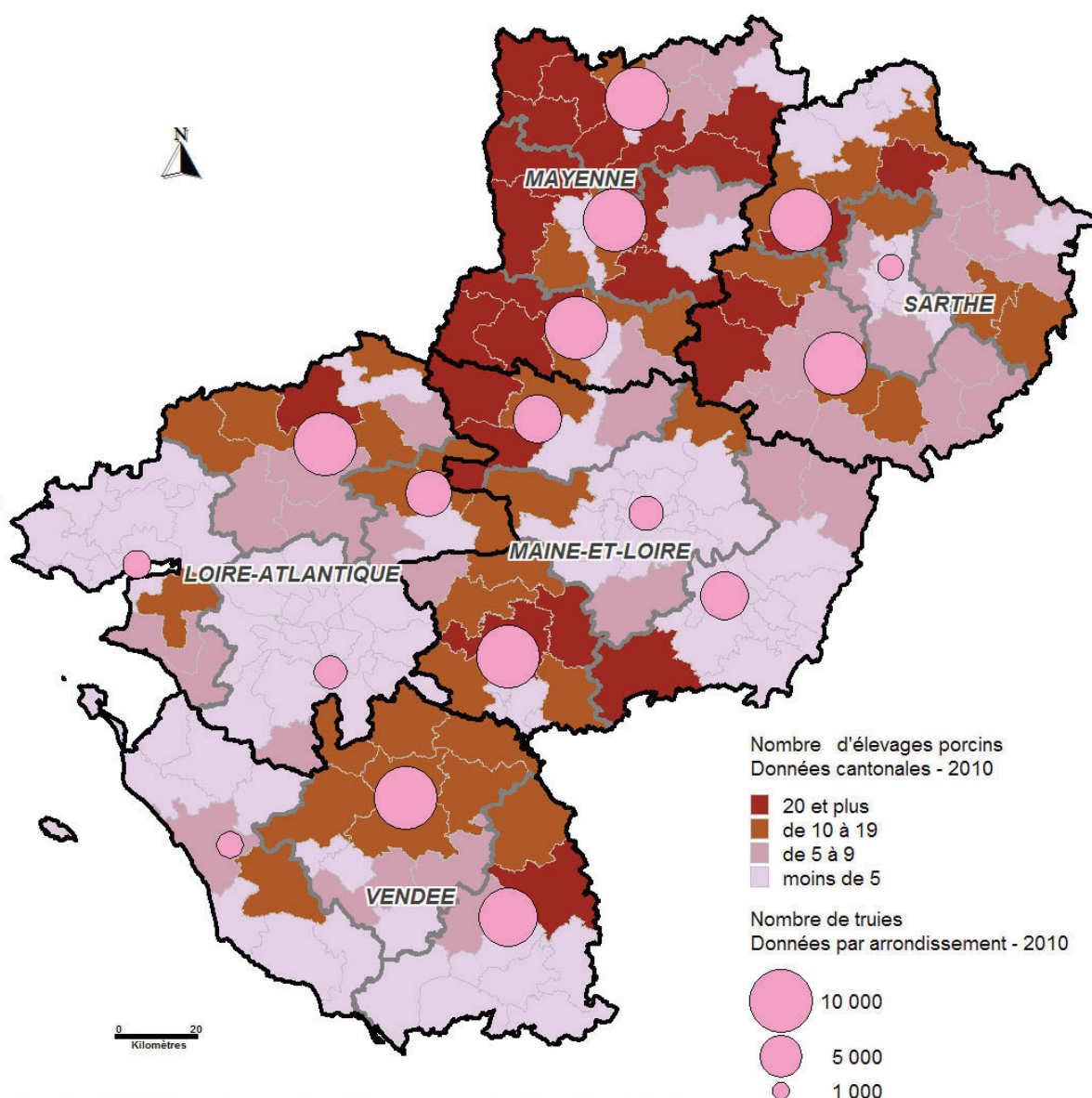
Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Répartition départementale des exploitations porcines selon les types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations porcines (hors petits ateliers) en Pays de la Loire - RA 2010



Les données RA 2010 sont rapportées à la commune du siège d'exploitation.

© MAAF - DRAAF Pays de la Loire

SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 30/07/2013

Sources : AGRESTE - Recensement agricole 2010;

©IGN-BDCarto®



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2

Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79

Courriel : srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

- Directeur Régional : Vincent FAVRICHON
- Directrice de la publication : Patricia BOSSARD
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Stagiaire : François GUIGNARD
- Composition : Bénédicte GUY
- Cartographie : Virginie PERIN
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956-7499
- © Agreste 2013

en partenariat avec le

**Pôle Economie et Prospective des
Chambres d'Agriculture
des Pays de la Loire**
pole-economie@pl.chambagri.fr – 02 41 18 60 50

- responsable : Pierre-Yves Amprou
- Chargée d'études : Christine Goscianski
- Avec la participation des autres chargés d'études du pôle économie et prospective

